



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782
☎ 450 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, René Charbonneau, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

- ✓ QUE le règlement **770-2019**, concernant l'imposition d'une taxe spéciale pour l'obtention d'une estimation préliminaire de la firme d'ingénierie *Parallèle 54 Expert-Conseil inc.* sur le prolongement de la conduite d'égout sanitaire sur la route 343 jusqu'à la 39^e Avenue, adopté lors de la séance ordinaire du conseil, tenue le lundi 11 mars 2019, entre en vigueur le 12 mars 2019, date du jour de sa publication (*L.R.Q., chapitre C-27.1, art. 450*).

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal, durant les heures normales d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 12^e JOUR DU MOIS DE MARS 2019.

René Charbonneau
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, René Charbonneau, directrice général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 12^e jour du mois de mars 2019, entre 12 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12^e jour du mois de mars 2019.

René Charbonneau
Directeur général et secrétaire-trésorier